



FEUILLE DE ROUTE INTERNATIONALE DE LA FILIERE « CHIMIE ET MATERIAUX »

30 avril 2019

I. Contexte et enjeux de la filière à l'international

La filière « Chimie et matériaux » regroupe les industries de la Chimie, du Papier-Carton, de la Plasturgie et du Caoutchouc. Ces secteurs se caractérisent par leur forte valeur ajoutée, un emploi qualifié, une part d'investissement significatif (20% de l'investissement de l'industrie manufacturière) mais également une forte dépendance à une énergie compétitive.

La filière est largement tributaire du commerce international. Son chiffre d'affaires est tiré par l'export (qui représente environ 60% du CA pour l'ensemble de la filière). Elle doit importer des matières premières et des produits semi-finis non disponibles en Europe pour produire des produits finis qui pour leur plus grande partie repartent à l'exportation.

Au sein de la filière, la Chimie se démarque avec environ 80% de son chiffre d'affaires réalisé à l'export en 2017. Sa contribution à la balance commerciale a atteint un niveau record en 2018 (plus de 10Mrd€) principalement tiré par les savons, parfums et le reste de la chimie de spécialités.

Il convient toutefois de noter que près des 2/3 des exportations sont destinées à des pays de l'Union européenne, les trois premiers pays clients de la Chimie étant l'Allemagne (15%), l'Italie (9%) et le Royaume-Uni (7%). Les perspectives de développement à l'international de la Chimie concernent donc surtout le « grand export ».

II. Une feuille de route internationale de la filière structurée en 3 axes

La filière « Chimie et matériaux » a structuré sa feuille de route internationale autour de trois axes: le développement des flux d'exportation, le renforcement de l'internationalisation des PMI et ETI et la croissance et la promotion et la croissance du « Made in France ».

1/ Développement des flux d'exportation

La filière « Chimie et Matériaux » étant déjà bien positionnée à l'export, l'urgence est de préserver les flux existants dans un contexte de Brexit et de concurrence régionale faussée. L'amélioration des flux logistiques intra-européens sera également de nature à faciliter les flux export.

- **Limiter les impacts du Brexit:** Le Royaume Uni représente 4b€ de flux export pour la seule Chimie. Les conséquences d'un « hard Brexit » seront majeures sur les échanges commerciaux, avec notamment :
 - Un retour des formalités et des contrôles douaniers, ainsi que des droits de douane dont le niveau reste à déterminer. Pour un taux moyen de 3% - à éviter – le surcoût pour la Chimie serait d'environ 130 M€.
 - Des risques réels de rupture de la chaîne d'approvisionnement du fait que les enregistrements et les autorisations REACH britanniques ne seront plus valables. Il ne sera donc plus possible d'importer en France ou d'utiliser les substances sous dossiers britanniques, seules ou en mélange.

- Un allongement potentiel des délais logistiques : 1 minute supplémentaire de traitement des camions à Calais se traduirait par des embouteillages conséquents et des délais de transport fortement allongés. Le transport des matières dangereuses appelant une réponse adaptée. Certaines entreprises ont pris les devants en constituant des stocks qui pèsent aujourd'hui sur leur trésorerie.
- Des licences d'exportation pour les biens à double usage, les précurseurs de drogues, pouvant engendrer des pertes de marchés à l'export et des délais administratifs supplémentaires.

Engagements : France Chimie et la FEBEA ont organisé des interventions des autorités françaises (DG Trésor, DGE ou Douane) auprès de leurs adhérents. Des conférences en ligne sont également proposées : « REACH : comment se préparer à un BREXIT sans accord ? » ou des formations « BREXIT : comment se préparer aux formalités douanières ? ». De nouvelles initiatives seront engagées pour s'assurer que la majorité des PME et ETI concernées soient effectivement prêtes à l'échéance :

- Mise à jour des notes destinées aux entreprises sur la sortie du Royaume-Uni,
- Participation des autorités françaises aux réunions du Comité Douane et Echanges Internationaux de France Chimie (prochaine en juin 2019)
- Nouvelle journée de formation sur les enjeux douaniers à prévoir.

La filière appelle à une période d'incertitude la plus courte possible et **réitère ses demandes** d'éviter des droits de douane sur nos produits et d'assurer la continuité dans l'application des réglementations de notre secteur.

- **Préserver l'amont d'une concurrence régionale faussée** : Le développement de la filière «Chimie et matériaux» nécessite de pouvoir s'appuyer sur les approvisionnements fiables de molécules de base issues de la pétrochimie. Il convient de tenir compte des effets induits sur la Chimie de base en France des politiques commerciales et d'investissement des Etats-Unis et de la Chine, qui ne répondent pas aux mêmes contraintes de politique climatique et d'accès à une énergie compétitive.

Engagements : Alors que l'Europe engage de nouvelles discussions commerciales avec les Etats Unis, **la filière appelle** à préserver l'amont (tout comme l'acier) des écarts de compétitivité inter-régionaux.

Continuer de promouvoir les instruments de défense commerciale de l'UE (antidumping, antisubventions...) afin de se protéger du commerce déloyal, tout en établissant des demandes de suspensions tarifaires pour les matières premières ou produits semi-finis non disponibles en Europe, ou en quantités insuffisantes, mais nécessaires pour nos sites industriels.

Une étude sur la dépendance amont/aval sera conduite pour analyser les risques d'effets «château de cartes » sur la filière (chimie de base, polymères, plasturgie, caoutchouc, chimie de spécialité, pharmacie de base) et les options pour renforcer la flexibilité de l'approvisionnement et renforcer la compétitivité des installations européennes.

- **Améliorer les flux logistiques intra-européens** : Alors que l'utilisation des poids lourds de 44 tonnes à 5 essieux a été généralisée sur le territoire français, comme dans d'autres pays limitrophes, l'autorisation du transport transfrontalier par ce type de camions continue à faire débat. Cette ambiguïté génère une distorsion de concurrence au détriment des exportateurs français qui doivent utiliser plus de camions pour expédier un même volume, comparé à leurs concurrents du Benelux. Les projets visant à promouvoir la création d'entrepôts logistiques de stockage de produits chimiques, notamment près des ports d'exportation ou au croisement de grands axes, sont autant d'opportunités d'améliorer les flux logistiques internationaux.

Engagement : La filière demande de prévoir la signature d'accords bilatéraux avec l'Italie, la Belgique et le Luxembourg pour permettre le passage des frontières pour le 44 tonnes. Elle souhaite intégrer la nouvelle Mission Logistique du Ministère des Transports et voir encouragée la création d'entrepôts logistiques de stockage (sur le modèle de la plateforme de Moulins).

2/ Renforcement de l'internationalisation des PMI et ETI

La filière « Chimie et Matériaux » regroupe 8 760 entreprises dont plus de 90 % de PME-ETI. Si les marchés internationaux sont d'emblée leur terrain de jeu, force est de constater que le grand export reste à développer ainsi que l'internationalisation de leurs activités.

- **Poursuivre la dynamique des Accélérateurs et les initiatives avec Business France**

Engagements : La filière a abordé la question du grand export et de l'internationalisation des PME au travers des Accélérateurs « Chimie » et « Plasturgie » qu'elle a lancés avec BpiFrance et l'OPCA.

Un retour d'expérience sera consolidé sur la base des 50 PME accompagnées pouvant déboucher sur un plan d'actions ciblé (yc accélérateur dédié à l'international). Un focus particulier pourra être consacré aux pays avec lesquels l'Union européenne a signé des accords commerciaux : Canada, Japon, etc. Enfin, une mise en relation sera initiée avec les futurs guichets uniques régionaux d'aide à l'exportation.

Avec le soutien de Business France, la filière cherchera à accroître sa participation dans les salons internationaux de la chimie : ACHEMASIA, KHIMIA Moscou, KIMIA Africa, etc. Les PME-ETI de la chimie seront incitées à rejoindre le Pavillon France.

3/ Promotion et croissance du « Made in France »

Au sein de la filière, la contribution de la Chimie à la balance commerciale de la France est en constante augmentation et atteint plus de 10Mrd€ en 2018. Pour poursuivre cette dynamique positive, la filière appelle à la promotion du « made-in-France » comme une valeur sûre sur le marché français et à l'international. En cohérence avec le programme « Invest in France », la filière poursuivra son projet structurant visant à renforcer l'attractivité des plateformes

industrielles et à les promouvoir auprès des investisseurs étrangers souhaitant s'implanter en Europe.

- **Promouvoir le « made in France »**: la capacité d'exportation du CSF « Chimie et Matériaux » tient à la reconnaissance à l'international de son fort potentiel innovant (plus de 20000 chercheurs en France et 20% de l'investissement industriel en France) et de son leadership certain sur des secteurs à forte valeur ajoutée en forte croissance (actifs cosmétiques, polymères techniques, lubrifiants, plasturgie pour le domaine médical...). L'exigence légitime de la société pour des procédés et produits toujours plus durables et sûrs doit constituer une source de compétitivité pour nos entreprises. Il convient pour cela de reconnaître le travail exigeant des agences en Europe et en France et de promouvoir le « made-in-France » comme une valeur sûre sur le marché français et à l'international.

Engagements : La filière appelle à des efforts de pédagogie renforcés concernant la réglementation actuelle au niveau européen et le rôle clé des agences de sécurité en France comme en Europe. Elle demande que la notion de « sobriété » chimique, dénuée de logique scientifique et anxiogène, soit éliminée des positions du gouvernement.

Les fédérations de la filière poursuivront leurs actions de communication pour promouvoir le rôle essentiel de leurs solutions pour une société durable et s'engageront dans un débat apaisé avec leurs parties prenantes (exemples : site PE – parlons en ! de France Chimie ; ...)

- **Inciter les investisseurs étrangers à s'implanter sur les plateformes** : l'un des projets structurants du contrat de filière « Chimie et Matériaux » consiste à renforcer l'attractivité des plateformes industrielles qui, par leurs meilleures pratiques de mutualisation de moyens et de services communs, sont les vecteurs de croissance pour la Chimie en France. Ce projet combine un effort de simplification réglementaire avec la promotion à l'international de ces plateformes industrielles via notamment la présence sur des salons à l'étranger (eg. brochure élaborée avec la DGE, participation au Salon ACHEMA de Francfort en 2018 ; missions de prospection ciblées avec Business France)

Engagements : La filière appelle le maintien du crédit impôt recherche, qui a montré son efficacité pour favoriser l'implantation de centres R&D à vocation internationale sur le territoire français. Les signataires du Contrat de filière se sont engagés à identifier et mettre en œuvre les mesures de simplification pour favoriser l'attractivité des plateformes dans les limites du droit européen (décret à venir), à encourager le déploiement des meilleures pratiques techniques, sociales et environnementales au sein de ces plateformes et à poursuivre leur promotion en collaboration avec Business France Invest et BpiFrance.

III. Tableau récapitulatif du calendrier et des livrables

Projet	Pilote	Résultats attendus	Calendrier
Développement des flux d'exportation			
Limiter les impacts du Brexit	France Chimie FEBEA	Initiatives pour préparer les adhérents aux risques du Brexit (webinar, notes, interventions des douanes de la DG Trésor, ...)	- Depuis 2016 - Renforcement des initiatives depuis début 2019.
Préserver l'amont d'une concurrence régionale faussée	France Chimie	Etude sur la dépendance amont/aval et impact sur la position de la France dans la négociation d'un accord UE/US.	- Lancement en juin - Résultats d'ici fin 2019
Améliorer les flux logistiques intra-européens	Copacel France Chimie	Accords bilatéraux avec l'Italie, la Belgique et le Luxembourg pour le passage des frontières des camions de 44 tonnes. Création d'entrepôts logistiques de stockage de produits chimiques.	- A la main de l'Etat français - Rôle pour les régions ?
Renforcement de l'internationalisation des PMI et ETI			
Poursuivre la dynamique des Accélérateurs et les initiatives avec Business France	France Chimie FEBEA Plasturgie	Lancement d'Accélérateurs « Chimie » et « Plasturgie » Retour des accélérés pour phase II « international » Présence renforcée sur salons internationaux	- Oct. 2018 - Mars 2019 - S2 2019 - S1 2020
Promotion et croissance du « Made in France »			
Promouvoir le « made in France »	France Chimie FEBEA Plasturgie ? Etat	Posture d'ouverture et communication positive Effort de pédagogie sur la réglementation et le rôle des agences	- Avril 2018 : site PE parlons-en ! - Fin 2018 : site ... Lancement sur site du gouvernement sur les produits chimiques : date ?